



ASSEMBLEE GENERALE

Du 24 octobre 2024

Exercice du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Du CGM06

**CENTRE DE GESTION MULTIPROFESSIONS DES ALPES-
MARITIMES**

Sommaire

Rapport moral 2024	3
Rapport du Trésorier	8
Rapport du Commissaire Aux Comptes (CAC) sur les comptes annuels	11
Rapport spécial du Commissaire aux Comptes	33
Etats Comptables et Fiscaux	35
Nature, périmètre et objet du centre	36
Règles et Méthodes Comptables	38
Budget 2024	39
Bilan.....	42
Variation des fonds propres	44
Compte de Résultat	45
Charges à payer	47
Produits à Recevoir	48
Immobilisations	49
Amortissements.....	50
Provisions inscrites au Bilan	51
Etat des échéances des Créances et Dettes	52
Variation des fonds dédiés	53
Effectif moyen.....	54
Engagements financiers.....	55
Dettes garanties par des Sûretés réelles	56
Proposition d'affectation du résultat	57

Rapport moral 2024

Chers adhérents, chers partenaires,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de votre participation à cette Assemblée Générale digitalisée et de votre soutien à notre association. Cela fait maintenant deux ans que j'ai l'honneur d'assurer la présidence de notre structure, et je suis heureuse de pouvoir partager avec vous les moments forts de l'année écoulée.

Nouvelles offres d'adhésion

Conformément à la modification statutaire du 22 novembre 2023 et à ce que je vous avais annoncé, nous avons désormais deux catégories d'adhésions, la catégorie A pour les adhérents liés à l'agrément et la catégorie B pour les autres.

Ainsi nous avons mis en place 3 offres d'adhésions possibles : l'offre « Agrément » et « Micro-entrepreneur » relevant de la catégorie A, l'offre « Libre » relevant de la catégorie B.

Ces offres nous permettent de répondre plus finement aux besoins des entrepreneurs et de leur offrir des services adaptés à leurs statuts et à leurs attentes.

Malgré notre mobilisation, nous constatons une perte continue d'adhérents, principalement due à la suppression d'un de nos avantages fiscaux (la non-surtaxation de 25 % des bénéficiaires).

Engagement pour la sécurisation de la fiscalité

La sécurisation de la fiscalité de nos adhérents reste une priorité. Elle est au cœur de notre mission, et c'est avec cet objectif que

nous poursuivons nos travaux historiques et proposons depuis 3 ans l'Examen de Conformité Fiscale (ECF).

Le 15 février 2024, nous avons organisé une cérémonie de remise de label en présence du Directeur départemental des finances publiques des Alpes Maritimes, afin de mettre à l'honneur les adhérents et leurs conseils qui nous ont confié cet examen.

Nous avons également lancé un service dédié aux entrepreneurs individuels en micro-entreprises, comprenant le suivi du chiffre d'affaires.

Ce suivi est essentiel pour éviter les omissions déclaratives et les conséquences fiscales liées au dépassement des seuils, notamment en matière de TVA et de régime d'imposition des résultats.

Nous venons de réceptionner les outils informatiques nécessaires et nous les déploierons prochainement auprès des adhérents concernés.

Élargissement des services

Nous avons continué de développer notre gamme de services pour mieux accompagner nos adhérents dans leur quotidien d'entrepreneurs en proposant, l'accès gratuit à :

- une Centrale d'achat : qui permet de bénéficier en moyenne d'une économie de 23 % sur des achats professionnels.

De plus, elle propose des avantages privés pour les dépenses personnelles du chef d'entreprise, équivalant à ceux des comités d'entreprise (CSE), avec jusqu'à 1 000 € de pouvoir d'achat supplémentaire par an pour une famille de 4 personnes.

Les collaborateurs de nos adhérents peuvent également accéder à ces avantages pour un coût modique.

N'hésitez pas à demander l'ouverture de votre espace !

- une Coopérative de services à la personne : qui permet aux adhérents proposant des prestations éligibles dans ce cadre de

faire bénéficier à leurs clients particuliers d'un crédit d'impôt de 50%.

Et une solution payante de **suivi de gestion commerciale, comptable, fiscale et sociale** : proposée en partenariat avec un prestataire pour nos adhérents sans conseil.

Pour rappel, nous mettons à votre service une offre formation en présentiel, en ligne, en mode asynchrone, et même en phygital learning.

De plus, nous avons enrichi notre offre avec un programme « spécial intra sur-mesure » afin de mieux répondre aux demandes spécifiques.

Enfin grâce à un partenariat que le CGM06 a signé avec SKILLEOS vous avez la possibilité de suivre plus de 1 400 cours en ligne, pour une participation de 20 € TTC annuels en souscrivant un abonnement jusqu'au 30 juin 2025.

Agrément et Certification

L'agrément de l'Administration fiscale de notre centre avait été accordé pour une durée de 3 ans le 5 décembre 2021.

Nous avons donc déposé, une demande de renouvellement, en date du 5 juin 2024 et sommes en cours d'audit qualité.

Concernant notre activité formation et plus particulièrement notre certification Qualiopi, elle arrivait également à échéance en 2024. L'audit a été réalisé courant juin et j'ai le plaisir de vous confirmer l'obtention de notre certification pour les actions de formation et les bilans de compétences.

Actions de communication

Nous avons repris les visites des cabinets d'expertise comptable et en avons rencontré plus de quatre-vingts.

Le but était de leur faire découvrir nos nouvelles offres d'adhésion et nos nouveaux services, mais également de renforcer notre partenariat en leur présentant les outils sur lesquels ils peuvent s'appuyer et qui sont à leur disposition : Dossier de Performances et de Statistiques (DPS), statistiques sur les valeurs de cessions de fonds commerciaux, divers guides sur la location meublée et gérance...

Nous avons également renouvelé nos deux soirées cinémas une à destination de nos partenaires et une pour nos adhérents, ce sont des moments privilégiés que toute l'équipe apprécie.

Ne manquez pas notre prochaine projection !

Par ailleurs, nous avons participé à de nombreux salons professionnels : les entrepreneuriales, le salon de la franchise, les universités d'été des Experts-comptables et un salon sur la création et reprise d'entreprise (ReStart).

Parallèlement nous avons mis au goût du jour notre identité visuelle et sommes en train de la déployer sur tous nos supports de communication.

La refonte de notre site internet est également en cours.

Perspectives pour l'avenir

Nous continuons à travailler sur le développement de nouveaux produits et services afin de répondre encore mieux aux besoins de nos adhérents et partenaires.

Notre objectif est de proposer des solutions toujours plus innovantes et adaptées à l'évolution des exigences fiscales et entrepreneuriales.

Changement dans l'équipe

Je tiens à remercier une fois de plus notre équipe, administrateurs et collaborateurs, pour leur engagement et leur réactivité.

Grâce à leur travail, nous avons pu lancer de nouvelles offres et élargir nos services malgré les difficultés rencontrées.

J'attire votre attention sur le dernier point de l'Assemblée Générale : la ratification d'un nouvel Administrateur.

En effet, Nadia SEKIOU que je remercie pour son investissement a démissionné. Le Conseil d'Administration a coopté Frédéric GHINTRAN, restaurateur, Président de la branche restauration au sein de l'UMIH Nice azur et Alpes pour la remplacer.

Nous sommes résolument tournés vers l'avenir, avec l'ambition de renforcer notre rôle d'accompagnateur et de facilitateur pour tous nos membres.

Merci pour votre confiance et votre fidélité.

Emmanuelle VIANO
Présidente



Rapport du Trésorier

CENTRE DE GESTION MULTIPROFESSIONS - CGM06

Association régie par la loi de 1901

22 Avenue Georges Clemenceau

06000 NICE

SIRET N° 31275701600026 – NAF : 6920Z

RAPPORT DU TRESORIER

Exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée pour :

1° Vous exposer l'activité et les états financiers de l'association au cours de l'exercice écoulé,

2° Soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que l'affectation du résultat.

I- ACTIVITE DE L'ASSOCIATION :

Après le rapport sur l'actualité et les objectifs de notre association par notre Présidente, voici les commentaires portant sur les états financiers du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 et l'appréciation de la situation financière résultant de ces états.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1 865 805 €.

Le compte de résultat est bénéficiaire de 171 591 €.

II- PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT :

A- LES COMPTES DE L'EXERCICE

1- Le compte de résultat :

Le résultat d'exploitation est en diminution et atteint le montant de 131 211 € alors qu'il s'élevait à 638 152 € l'exercice précédent.

Cela s'explique notamment par la reprise en 2022 de provisions pour risque de cessation d'activité de 616 054 € et pour charges d'assemblée générale.

A noter que la dotation de la provision pour indemnité de fin de carrière n'est que de 5 162 € cette année contre 173 177 € l'an passé.

Le résultat financier est de 101 599 €, donc moins important que l'exercice 2022 avec 247 273 €, mais, pour rappel, nous avons changé de méthode de comptabilisation concernant notre contrat de capitalisation pour suivre les préconisations de notre CAC, ce qui nous avait conduits à constater les intérêts réels depuis la souscription plutôt que forfaitaires.

Le total des produits se monte à 1 967 714 €, alors qu'il était de 2 866 578 € en 2022.

Le total des charges diminue de 278 k€ et s'élève à 1 796 123 € contre 2 073 739 € l'an dernier.

Ceci provient surtout de dotations aux provisions moins importantes.

Le compte de résultat génère ainsi un bénéfice de 171 591 €, évalué à 792 839 € en 2022.

2- Comparaison entre budget et réel 2023 :

Les charges réelles 2023 présentent un écart de - 110 k€ par rapport à celles budgétées.

Nous avons prévu plus de dépenses en prestations informatiques, actions commerciales et timbrage et finalement, nous en avons moins réalisé.

Les frais de personnel sont moindres également.

Les produits réels 2023 sont inférieurs de -92 k€ à ceux prévus, du fait des travaux en cours et des stages de formation évalués de façon trop optimiste sur le budget.

Cela concourt à un résultat net après IS supérieur à 8 k€ comparé à celui du budget.

3- Le bilan :

Le total du bilan s'étoffe de 260 k€ soit de plus de 4 %, avec un montant de 5 806 902 € au 31 décembre 2023.

L'actif s'analyse comme suit :

L'actif immobilisé augmente de 18 k€ pour atteindre un montant de 1 552 510 € au 31/12/2023.

On constate une érosion des immobilisations corporelles ainsi qu'une augmentation des immobilisations financières due à la comptabilisation des intérêts courus de notre contrat de capitalisation.

L'actif circulant, charges constatées d'avance incluses, progresse de 242 k€ (+6%) grâce aux disponibilités (+3%), mais aussi aux cotisations dues.

Le passif s'analyse comme suit :

Le résultat de l'exercice 2023 se révélant bénéficiaire de 171 591 €, les capitaux propres voient leur montant augmenter pour atteindre 3 489 891 €.

Les provisions pour risques et charges évoluent de + 5 k€, représentant l'actualisation de l'indemnité de départ à la retraite des salariés.

Le total des dettes est de 2 138 673 € contre 2 055 273 € l'année dernière.

Les produits constatés d'avance en baisse du fait de la diminution du nombre d'adhérents, correspondent aux travaux restant en cours au 31 décembre de l'année.

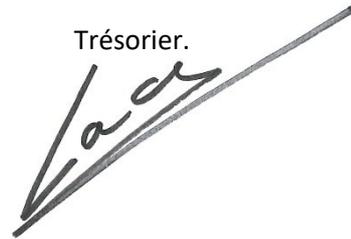
B- AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 171 591 € au compte « Report à Nouveau ».

NICE, le 31/07/2024

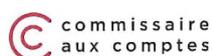
Jérémy LACOMBE

Trésorier.



Rapport du Commissaire Aux Comptes (CAC) sur les comptes annuels

Fabienne FACHE
72 Rue ZA Marcel Finette
05000 PELLEAUTIER



CENTRE DE GESTION MULTI-PROFESSIONS DES ALPES MARITIMES (CGM 06)

Siège social : 22 Avenue Georges Clemenceau – 06 011 NICE Cedex 1

RCS NICE : 312 757 016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Fabienne FACHE - Commissaire aux Comptes inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes -
Siret : 821 998 457 00013 Code Naf : 6920Z Tel : 04.92.49.05.88

Page 1

TF

CGM 06

Siège social : 22 avenue Georges Clemenceau
06011 NICE CEDEX 1

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2023

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CGM 06 relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association CGM 06 la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Fabienne FACHE - Commissaire aux Comptes inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes -
Siret : 821 998 457 00013 Code Naf : 6920Z Tel : 04.92.49.05.88

Page 2

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents appellent de notre part les observations suivantes :

Le rapport de gestion n'ayant pas été établi, aucune diligence n'a pu être réalisée.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821.55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Fabienne FACHE - Commissaire aux Comptes inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes -
Siret : 821 998 457 00013 Code Naf : 6920Z Tel : 04.92.49.05.88

Page 3

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à GAP, le 8 octobre 2024
Le Commissaire aux comptes
Madame Fabienne FACHE



Fabienne FACHE - Commissaire aux Comptes inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes -
Siret : 821 998 457 00013 Code Naf : 6920Z Tel : 04.92.49.05.88

Page 4

BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours	7 643	7 643		
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours				
Autres	492 646	454 171	38 475	57 245
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	2 935		2 935	2 935
Autres titres immobilisés	1 201 000		1 201 000	1 201 000
Prêts				
Autres	310 101		310 101	273 241
TOTAL I	2 014 325	461 814	1 552 510	1 534 421
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	233 500		233 500	130 980
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	124 247		124 247	88 550
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 835 710		3 835 710	3 708 968
Charges constatées d'avance	60 936		60 936	83 831
TOTAL II	4 254 392		4 254 392	4 012 329
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	6 268 717	461 814	5 806 902	5 546 750

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	184 593	184 593
Autres		
Report à nouveau	3 133 706	2 340 868
Excédent ou déficit de l'exercice	171 591	792 839
Situation nette (sous total)	3 489 891	3 318 300
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	3 489 891	3 318 300
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL I bis		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	178 339	173 177
TOTAL III	178 339	173 177
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 807	59 526
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	357 305	306 798
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	248 345	132 175
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 442 217	1 556 775
TOTAL IV	2 138 673	2 055 273
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	5 806 902	5 546 750

COMPTES DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	1 865 805	1 942 734
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		12 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		664 229
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	311	342
TOTAL I	1 866 115	2 619 305
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	616 560	599 555
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	38 888	43 614
Salaires et traitements	743 318	775 994
Charges sociales	305 817	329 566
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	24 591	29 596
Dotations aux provisions	5 162	173 177
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	569	29 651
TOTAL II	1 734 904	1 981 153
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	131 211	638 152
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	66	39
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	101 533	247 234
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	101 599	247 273
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	101 599	247 273

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	232 810	885 425
PRODUITS EXCEPTIONNELS Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES : Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 878	
TOTAL VI	1 878	
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	(1 878)	
Participation des salariés aux résultats (VII) Impôts sur les bénéfices (VIII)	59 341	92 586
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 967 714	2 866 578
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 796 123	2 073 739
EXCEDENT OU DEFICIT	171 591	792 839
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Dons en nature Prestations en nature Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole		
TOTAL		

Nature, périmètre et objet du centre :

Le CGM06 est une association loi 1901.

C'est également un Organisme Mixte de Gestion de Gestion Agréé.

L'association a pour objet d'apporter une assistance en matière de gestion, notamment dans le domaine de l'assistance technique, de la formation ainsi qu'une analyse des informations économiques, comptables et financières, en matière de prévention des difficultés économiques et financières, à toute personne physique ou morale ayant la qualité d'industriel, de commerçant, d'artisan, d'agriculteur, de profession libérale, de titulaire de charge et d'office, et d'association loi 1901, qui aura adhéré à celle-ci, afin d'être bénéficiaire de cette assistance.

Pour les adhérents de la catégorie A :

Pour jouir de l'agrément délivré par la DGFIP, conformément à l'article 371Z bis du décret n° 2016-1356 du 11 octobre 2016, le CGM06 doit fournir à ses adhérents industriels, commerçants, artisans ou agriculteurs les services mentionnés à l'article 371 A de l'Annexe II du Code général des impôts (CGI), dans les conditions prévues par cet article, et à ses adhérents membres de professions libérales et titulaires de charges et offices les services mentionnés à l'article 371 M de la même annexe, dans les conditions prévues par cet article.

L'association, bénéficiaire de l'agrément d'Organisme de Gestion Agréé (OMGA), peut également fournir à toute entreprise exerçant dans les domaines de l'industrie, du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture, ainsi qu'à tout professionnel exerçant une profession libérale ou titulaire de charges ou d'offices, des services d'assistance en matière de gestion conformément aux articles 371A bis et 371 M bis.

Elle peut également réaliser des prestations accessoires à ces missions sans porter atteinte au périmètre de chaque profession réglementée.

Les missions sont susceptibles d'être élargies suivant l'évolution des textes régissant l'activité des Organismes Mixtes de Gestion Agréés.

Pour les adhérents de cette catégorie, l'organisme respecte les conditions de seuils fixées à l'article 371 Z ter de l'annexe II du CGI.

Pour l'ouverture ou le maintien de tout bureau secondaire, le CGM06 respecte les conditions prévues par les articles 371B et 371N de l'annexe II du CGI et lui confie la réalisation des missions en totalité ou en partie.

Pour les adhérents de la catégorie B :

Le CGM06 fournit les services mentionnés dans son objet principal, à savoir tous services en matière de gestion notamment dans les domaines de l'assistance technique, de la formation (gestion, droit, comptabilité, fiscalité...)

Il peut ainsi rendre les services suivants :

- La dématérialisation et la télétransmission, des déclarations fiscales
- La formation et l'information dans les domaines relevant de son objet
- L'examen de conformité fiscale
- L'audit technique lié à l'activité de l'entreprise dans tous les domaines
- L'aide à la création et l'accompagnement en matière commerciale, de communication et de transition numérique, notamment au bénéfice des micro-entreprises

De façon générale, le CGM06 réalise toute mission que la loi lui impose ou lui permet.

Les modalités d'exercice de ces missions peuvent varier selon le régime juridique des entreprises adhérentes et les obligations fiscales qui lui sont attachées.

Le Centre de Gestion Multiprofessions des Alpes-Maritimes ne peut agir en qualité de mandataire de ses membres adhérents et, en particulier, présenter pour le compte de ces derniers des réclamations en matière fiscale.

Toute activité d'agent d'affaires lui est interdite.

Dans le respect des dispositions précitées, le CGM06 peut proposer des services d'assistance et de conseil à d'autres organismes de gestion agréés dans leur structure et leur organisation, sans se substituer à ces derniers dans le cadre de leurs relations avec leurs membres.

F. F

Faits caractéristiques de l'exercice :

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 5 806 902 € euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 171 591 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 14/05/2024.

Règles et méthodes comptables :

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n°2014-03 du 05 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n°2018-06 du 05 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les produits financiers concernant le contrat de capitalisation sont évalués en fonction du réel.

De même, la dotation pour indemnité de départ à la retraite constituée, les congés payés et les Rtt restant au 31/12 sont valorisés au réel.

F.F

Règles & Méthodes Comptables

CGM06

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles :

Elles sont constituées de logiciels achetés auprès de prestataires de services et sont amorties sur 3 ans plus un amortissement dérogatoire, résultat de l'application de l'article 236-II du code général des impôts.

b) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériels informatiques et installations de climatisation	3 ans
- Agencements et aménagements des constructions	5 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau	5 ou 10 ans
- Mobilier	10 ans

c) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

d) Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e) Autres réserves :

Elles correspondent à la réserve des plus-values à long terme libérées de l'impôt (12 326 €) et aux cotisations perçues par le centre pendant ses trois premières années d'existence. Ces cotisations ont été constituées comme un droit d'entrée non imposable à l'impôt sur les sociétés.

f) Provisions réglementées :

Les provisions réglementées, quand elles figurent au bilan, concernent les logiciels et représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

La contrepartie des provisions réglementées est alors inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

g) Autres provisions pour risques et charges :

La provision représente les indemnités de départ à la retraite des salariés.

h) Dettes :

Les dettes sont essentiellement à court terme.

Les charges sociales sur indemnités de congés à payer ne sont pas comptabilisées en provision pour charges mais rattachées aux dettes fiscales et sociales.

i) Produits constatés d'avance :

D'un montant de 1 442 217 €, ils représentent les cotisations 2023 correspondant aux travaux restant à effectuer à la clôture de l'exercice.

(Code du commerce - articles 9 et 11 - Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

FF

VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	184 593				184 593
Report à nouveau	2 340 868		792 839		3 133 706
Excédent ou déficit de l'exercice	792 839	(792 839)	171 591		171 591
Situation nette	3 318 300	(792 839)	964 430		3 489 890
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	3 318 300	(792 839)	964 430		3 489 890

Charges à Payer

CGM06

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 26/09/24
Devise d'édition EUR

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 852
Dettes fiscales et sociales	128 121
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	244 140
TOTAL	406 113

Produits à Recevoir

CGM06

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 26/09/24
Devise d'édition EUR

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	309 255
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	43 648
État	121
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	353 023

Immobilisations

CGM06

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 26/09/24
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	7 643		
TOTAL immobilisations incorporelles :	7 643		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	301 278		
Matériel de transport	29 258		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	149 275		2 821
Emballages récupérables et divers	7 014		3 000
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	486 825		5 821
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	2 935		
Autres titres immobilisés	1 201 000		
Prêts et autres immobilisations financières	273 241		42 966
TOTAL immobilisations financières :	1 477 176		42 966
TOTAL GÉNÉRAL	1 971 644		48 787

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			7 643	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			7 643	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			301 278	
Matériel de transport			29 258	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			152 096	
Emballages récupérables et divers			10 014	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			492 646	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			2 935	
Autres titres immobilisés			1 201 000	
Prêts et autres immo. financières		6 106	310 101	
TOTAL immobilisations financières :		6 106	1 514 035	
TOTAL GÉNÉRAL		6 106	2 014 325	

© Sage

Page 12

T.T

Amortissements

CGM06

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 26/09/24
Devise d'édition EUR

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	7 643			7 643
TOTAL immobilisations incorporelles :	7 643			7 643
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	285 667	6 401		292 069
Matériel de transport	12 857	5 852		18 709
Mat. de bureau, informatique et mobil.	126 200	11 218		137 419
Emballages récupérables et divers	4 856	1 120		5 975
TOTAL immobilisations corporelles :	429 580	24 591		454 171
TOTAL GÉNÉRAL	437 223	24 591		461 814

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Provisions Inscrites au Bilan

CGM06

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 26/09/24
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	173 177	5 162		178 339
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	173 177	5 162		178 339
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
TOTAL GÉNÉRAL	173 177	5 162		178 339

État des Échéances des Créances et Dettes

CGM06

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 26/09/24
Devise d'édition EUR

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	310 101		310 101
TOTAL de l'actif immobilisé :	310 101		310 101
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	233 500	233 500	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 648	43 648	
État - Impôts sur les bénéfices	28 301	28 301	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	34 004	34 004	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	121	121	
État - Divers	300	300	
Groupe et associés	9 000	9 000	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	348 873	348 873	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	60 936	60 936	
TOTAL GÉNÉRAL	719 909	409 808	310 101

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	90 807	90 807		
Personnel et comptes rattachés	87 733	87 733		
Sécurité sociale et autres organismes	137 750	137 750		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	122 558	122 558		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 263	9 263		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	248 345	248 345		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 442 217	1 442 217		
TOTAL GÉNÉRAL	2 138 673	2 138 673		

© Sage

Page 15

+

CGM06

Période du 01/01/23 au 31/12/23
 Edition du 26/09/24
 Devise d'édition EUR

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE

	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	UTILISATIONS		REPORTS	TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
		Montant global	Dont remboursements			Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation (1)							
Contributions financières d'autres organismes (1)							
Ressources liées à la générosité du public (1)							
TOTAL							

© Sage

(1) Les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie de projet

Effectif Moyen

CGM06

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 26/09/24
Devise d'édition EUR

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens	6	
Employés	2	
Ouvriers		
TOTAL	13	

Engagements Financiers

CGM06

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 26/09/24
Devise d'édition EUR

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	

TOTAL	
--------------	--

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
--------------	--

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes

Fabienne FACHE
72 Rue ZA Marcel Finette
05000 PELLEAUTIER



CENTRE DE GESTION MULTIPROFESSIONS DES ALPES MARITIMES (CGM 06)

Siège social : 22 Avenue Georges Clemenceau – 06 011 NICE Cedex 1

RCS NICE : 312 757 016

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Fabienne FACHE - Commissaire aux Comptes inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes -
Siret : 821 998 457 00013 Code Naf : 6920Z Tel :04.92.49.05.88

Page 1

CGM 06
Siège social : 22 avenue Georges Clemenceau
06011 NICE CEDEX 1

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le
31/12/2023

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à GAP, le 8 octobre 2024
Le Commissaire aux comptes
Madame Fabienne FACHE

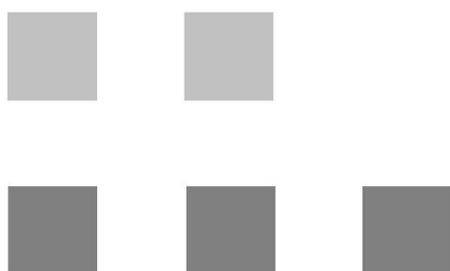


Fabienne FACHE - Commissaire aux Comptes inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes -
Siret : 821 998 457 00013 Code Naf : 6920Z Tel : 04.92.49.05.88

Page 2

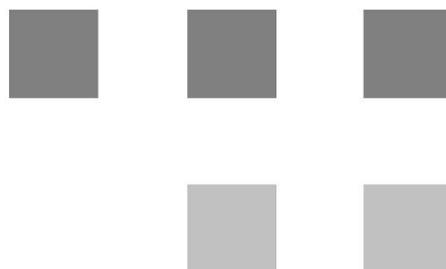
Etats Comptables et Fiscaux

CGM06
22, avenue Georges Clemenceau
06011 Nice
04-93-16-19-72



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2023



© Sage

Téléphone :

Nature, périmètre et objet du centre

Nature, périmètre et objet du centre :

Le CGM06 est une association loi 1901.

C'est également un Organisme Mixte de Gestion de Gestion Agréé.

L'association a pour objet d'apporter une assistance en matière de gestion, notamment dans le domaine de l'assistance technique, de la formation ainsi qu'une analyse des informations économiques, comptables et financières, en matière de prévention des difficultés économiques et financières, à toute personne physique ou morale ayant la qualité d'industriel, de commerçant, d'artisan, d'agriculteur, de profession libérale, de titulaire de charge et d'office, et d'association loi 1901, qui aura adhéré à celle-ci, afin d'être bénéficiaire de cette assistance.

Pour les adhérents de la catégorie A :

Pour jouir de l'agrément délivré par la DGFIP, conformément à l'article 371Z bis du décret n° 2016-1356 du 11 octobre 2016, le CGM06 doit fournir à ses adhérents industriels, commerçants, artisans ou agriculteurs les services mentionnés à l'article 371 A de l'Annexe II du Code général des impôts (CGI), dans les conditions prévues par cet article, et à ses adhérents membres de professions libérales et titulaires de charges et offices les services mentionnés à l'article 371 M de la même annexe, dans les conditions prévues par cet article.

L'association, bénéficiaire de l'agrément d'Organisme de Gestion Agréé (OMGA), peut également fournir à toute entreprise exerçant dans les domaines de l'industrie, du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture, ainsi qu'à tout professionnel exerçant une profession libérale ou titulaire de charges ou d'offices, des services d'assistance en matière de gestion conformément aux articles 371A bis et 371 M bis.

Elle peut également réaliser des prestations accessoires à ces missions sans porter atteinte au périmètre de chaque profession réglementée.

Les missions sont susceptibles d'être élargies suivant l'évolution des textes régissant l'activité des Organismes Mixtes de Gestion Agréés.

Pour les adhérents de cette catégorie, l'organisme respecte les conditions de seuils fixées à l'article 371 Z ter de l'annexe II du CGI.

Pour l'ouverture ou le maintien de tout bureau secondaire, le CGM06 respecte les conditions prévues par les articles 371B et 371N de l'annexe II du CGI et lui confie la réalisation des missions en totalité ou en partie.

Pour les adhérents de la catégorie B :

Le CGM06 fournit les services mentionnés dans son objet principal, à savoir tous services en matière de gestion notamment dans les domaines de l'assistance technique, de la formation (gestion, droit, comptabilité, fiscalité...)

Il peut ainsi rendre les services suivants :

- La dématérialisation et la télétransmission, des déclarations fiscales
- La formation et l'information dans les domaines relevant de son objet
- L'examen de conformité fiscale
- L'audit technique lié à l'activité de l'entreprise dans tous les domaines
- L'aide à la création et l'accompagnement en matière commerciale, de communication et de transition numérique, notamment au bénéfice des micro-entreprises

De façon générale, le CGM06 réalise toute mission que la loi lui impose ou lui permet.

Les modalités d'exercice de ces missions peuvent varier selon le régime juridique des entreprises adhérentes et les obligations fiscales qui lui sont attachées.

Le Centre de Gestion Multiprofessions des Alpes-Maritimes ne peut agir en qualité de mandataire de ses membres adhérents et, en particulier, présenter pour le compte de ces derniers des réclamations en matière fiscale.

Toute activité d'agent d'affaires lui est interdite.

Dans le respect des dispositions précitées, le CGM06 peut proposer des services d'assistance et de conseil à d'autres organismes de gestion agréés dans leur structure et leur organisation, sans se substituer à ces derniers dans le cadre de leurs relations avec leurs membres.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 5 806 902 € euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 171 591 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 14/05/2024.

Règles et méthodes comptables :

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n°2014-03 du 05 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n°2018-06 du 05 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les produits financiers concernant le contrat de capitalisation sont évalués en fonction du réel.

De même, la dotation pour indemnité de départ à la retraite constituée, les congés payés et les Rtt restant au 31/12 sont valorisés au réel.

Règles et Méthodes Comptables

Règles & Méthodes Comptables

CGM06

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre :
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- a) **Immobilisations incorporelles :**
Elles sont constituées de logiciels achetés auprès de prestataires de services et sont amorties sur 3 ans plus un amortissement dérogatoire, résultat de l'application de l'article 236-II du code général des impôts.
- b) **Immobilisations corporelles :**
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :
- | | |
|---|-------------|
| - Matériels informatiques et installations de climatisation | 3 ans |
| - Agencements et aménagements des constructions | 5 ans |
| - Matériel de transport | 5 ans |
| - Matériel de bureau | 5 ou 10 ans |
| - Mobilier | 10 ans |
- c) **Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements :**
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
- d) **Créances :**
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
- e) **Autres réserves :**
Elles correspondent à la réserve des plus-values à long terme libérées de l'impôt (12 326 €) et aux cotisations perçues par le centre pendant ses trois premières années d'existence. Ces cotisations ont été constituées comme un droit d'entrée non imposable à l'impôt sur les sociétés.
- f) **Provisions réglementées :**
Les provisions réglementées, quand elles figurent au bilan, concernent les logiciels et représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.
La contrepartie des provisions réglementées est alors inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.
- g) **Autres provisions pour risques et charges :**
La provision représente les indemnités de départ à la retraite des salariés.
- h) **Dettes :**
Les dettes sont essentiellement à court terme.
Les charges sociales sur indemnités de congés à payer ne sont pas comptabilisées en provision pour charges mais rattachées aux dettes fiscales et sociales.
- i) **Produits constatés d'avance :**
D'un montant de 1 442 217 €, ils représentent les cotisations 2023 correspondant aux travaux restant à effectuer à la clôture de l'exercice.

(Code du commerce - articles 9 et 11 - Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Budget 2024

BUDGET 2024

PRESENTATION :

Le budget qui vous est présenté pour l'année 2024 est établi à partir de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2023 et sur une base de 7 500 adhérents.

En effet, nous avons estimé une perte de 15% de nos administrés, en raison de l'environnement économique, mais aussi pour tenir compte des effets de la suppression d'un de nos avantages fiscaux, la non-majoration des revenus de 25%.

Malgré les difficultés rencontrées, nous avons revalorisé certains postes de charges afin de bénéficier de moyens pour développer de nouveaux services et ainsi pérenniser le CGM06.

Les charges sont donc prévues en hausse de 7% par rapport à 2023 et atteindraient un montant de 1 861 801 €.

Les produits sont quant à eux budgétés à 1 936 870 €, soit une diminution d'un peu plus de 1%.

Nous espérons compenser la perte prévue des cotisations par nos nouveaux services.

Le résultat resterait bénéficiaire de 68 k€.

Comptes de résultat 2023- Budgets 2023 et 2024

Charges en €	BUDGET 2023	REEL 2023	% Réel 23/ Budget 23	Ecart Réel 23/ Budget 23	BUDGET 2024	% Réel 23 /Budget 2024	Ecart Réel 23 /Budget 2024
Nbre de cotisations encaissées	8 500	8 825	3,82%	325	7 500	-15,01%	-1 325
ACHATS NON STOCKES	109 120	118 165	8,29%	9 045	130 680	10,59%	12 515
[60] dont [604] formateurs+DPS	87 000	99 271			111 360		
SERVICES EXTERIEURS							
Charges de domiciliation	171 490	173 271	1,04%	1 781	176 081	1,62%	2 810
[613200+614000+615502+615512+616004]							
Autres	139 410	120 758	-13,38%	-18 652	127 600	5,67%	6 842
[6135+615+616+6181+6185]							
AUTRES SERVICES EXTERIEURS							
Interim, honoraires divers	20 090	25 925	29,05%	5 835	33 340	28,60%	7 415
[621100+622602+622610+622800+622810+622820]							
Imprimés, pub., dons	76 620	49 251	-35,72%	-27 369	45 000	-8,63%	-4 251
[623]							
Déplacts, réceptions	39 890	29 546	-25,93%	-10 344	50 380	70,51%	20 834
[625100+625110+625700+625705+625707+625710]							
Timbres et télécom.	67 440	58 594	-13,12%	-8 846	71 150	21,43%	12 556
[626100+626110+626200+626210]							
Trspts,sces bq,cotis.,concours	38 070	41 051	7,83%	2 981	38 540	-6,12%	-2 511
[624+627+628]							
IMPOTS et TAXES	37 220	38 888	4,48%	1 668	39 600	1,83%	712
[63]							
CHARGES DE PERSONNEL							
Rémunérations	773 500	727 392	-5,96%	-46 108	779 640	7,18%	52 248
[641]							
Cotisations sociales	338 870	321 743	-5,05%	-17 127	347 300	7,94%	25 557
[645+647]							
AUTRES CH.GESTION COUR.	310	569	83,55%	259	580	1,93%	11
[65]							
CHARGES FINANCIERES	0	0	NS		0	NS	
[66]							
DOT.AMORTISSEMENTS	24 110	24 591	2,00%	481	21 910	-10,90%	-2 681
[681100]							
DOTATION AUX PROVISIONS	8 650	5 162	-40,32%	-3 488	0	-100,00%	-5 162
[681500+681700]							
TOTAL CHARGES	1 844 790	1 734 905	-5,96%	-109 885	1 861 801	7,31%	126 896

Comptes de résultat 2023- Budgets 2023 et 2024

Produits en €	BUDGET 2023	REEL 2023	% Réel 23/ Budget 23	Ecart Réel 23/ Budget 23	BUDGET 2024	% Réel 23 /Budget 2024	Ecart Réel 23 /Budget 2024
Nbre de cotisations encaissées	8 500	8 825	3,82%	325	7 500	-15,01%	-1325,00
COT. DE L'EXERCICE	1 620 410	1 826 175	12,70%	205 765	1 435 350	-21,40%	-390 825
[706200]							
COT.N-1 ou avoirs	8 320	-96 285	-1257,27%	-104 605	0	-100,00%	96 285
[706230]							
COT.N-2 ou avoirs	0	-20 875	NS	-20 875	0	-100,00%	20 875
[706240]							
COT.N-3 ou avoirs	0	168	NS	168	0	-100,00%	-168
[706250]							
TRAVAUX S/COT.N-1	1 556 780	1 556 775	0,00%	-5	1 442 130	-7,36%	-114 645
[706200]							
TRAVAUX S/COT.N	-1 244 910	-1 442 133	15,84%	-197 223	-1 148 280	-20,38%	293 853
[706200]							
STAGES DE FORMATION	66 760	41 021	-38,55%	-25 739	57 120	39,25%	16 099
[706300+706330]							
ECF à 20€	4 170	333	-92,01%	-3 837	500	50,15%	167
[706400]							
DPS à 20€	8 330	300	-96,40%	-8 030	200	-33,33%	-100
[706500]							
AUTRES PRODUITS	7 100	325	-95,42%	-6 775	17 000	5127,23%	16 675
[708800]							
SUBVENTION	0	0	NS	0	0	NS	0
[740000]							
PDTS DIVERS GEST° COURANTE	360	311	-13,61%	-49	320	2,89%	9
[758000]							
PRODUITS FINANCIERS	32 490	101 599	212,71%	69 109	102 620	1,00%	1 021
[76]							
REPRISE S/Ats et PROVISIONS	0	0	NS	0	29 910	#DIV/0!	29 910
[781100+781500+781700]							
TOTAL PRODUITS	2 059 810	1 967 714	-4,47%	-92 096	1 936 870	-1,57%	-30 844
TOTAL CHARGES	1 844 790	1 734 905	-5,96%	-109 885	1 861 801	0	0,00%
RESULTATS							
Résultat exceptionnel	0	-1 878	NS	-1 878	0	-100,00%	
RESULTAT AVANT IS	215 020	230 932	7,40%	15 912	75 069	-67,49%	
RESULTAT FISCAL	226 460	240 866	6,36%	14 406	47 849	-80,13%	
IMPÔT S/LES SOCIETES	52 220	59 341	13,64%	7 121	7 560	-87,26%	
RESULTAT NET COMPTABLE	162 800	171 591	5,40%	8 791	67 509	-60,66%	0

Bilan

CGM06

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 26/09/24
Devise d'édition EUR

BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours	7 643	7 643		
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours				
Autres	492 646	454 171	38 475	57 245
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	2 935		2 935	2 935
Autres titres immobilisés	1 201 000		1 201 000	1 201 000
Prêts				
Autres	310 101		310 101	273 241
TOTAL I	2 014 325	461 814	1 552 510	1 534 421
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	233 500		233 500	130 980
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	124 247		124 247	88 550
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 835 710		3 835 710	3 708 968
Charges constatées d'avance	60 936		60 936	83 831
TOTAL II	4 254 392		4 254 392	4 012 329
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	6 268 717	461 814	5 806 902	5 546 750

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	184 593	184 593
Autres		
Report à nouveau	3 133 706	2 340 868
Excédent ou déficit de l'exercice	171 591	792 839
Situation nette (sous total)	3 489 891	3 318 300
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	3 489 891	3 318 300
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL I bis		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	178 339	173 177
TOTAL III	178 339	173 177
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 807	59 526
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	357 305	306 798
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	248 345	132 175
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 442 217	1 556 775
TOTAL IV	2 138 673	2 055 273
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	5 806 902	5 546 750

Variation des fonds propres

CGM06

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 26/09/24
Devise d'édition EUR

VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	184 593				184 593
Report à nouveau	2 340 868		792 839		3 133 706
Excédent ou déficit de l'exercice	792 839	(792 839)	171 591		171 591
Situation nette	3 318 300	(792 839)	964 430		3 489 890
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	3 318 300	(792 839)	964 430		3 489 890

Compte de Résultat

CGM06

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 26/09/24
Devise d'édition EUR

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	1 865 805	1 942 734
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		12 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		664 229
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	311	342
TOTAL I	1 866 115	2 619 305
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	616 560	599 555
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	38 888	43 614
Salaires et traitements	743 318	775 994
Charges sociales	305 817	329 566
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	24 591	29 596
Dotations aux provisions	5 162	173 177
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	569	29 651
TOTAL II	1 734 904	1 981 153
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	131 211	638 152
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	66	39
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	101 533	247 234
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	101 599	247 273
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	101 599	247 273

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	232 810	885 425
PRODUITS EXCEPTIONNELS Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES : Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 878	
TOTAL VI	1 878	
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	(1 878)	
Participation des salariés aux résultats (VII) Impôts sur les bénéfices (VIII)	59 341	92 586
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 967 714	2 866 578
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 796 123	2 073 739
EXCEDENT OU DEFICIT	171 591	792 839
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole		
TOTAL		

Charges à payer

Charges à Payer

CGM06

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 26/09/24
Devise d'édition EUR

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 852
Dettes fiscales et sociales	128 121
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	244 140
TOTAL	406 113

Produits à Recevoir

Produits à Recevoir

CGM06

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 26/09/24
Devise d'édition EUR

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	309 255
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	43 648
État	121
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	353 023

Immobilisations

Immobilisations

CGM06

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 26/09/24
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	7 643		
TOTAL immobilisations incorporelles :	7 643		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	301 278		
Matériel de transport	29 258		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	149 275		2 821
Emballages récupérables et divers	7 014		3 000
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	486 825		5 821
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	2 935		
Autres titres immobilisés	1 201 000		
Prêts et autres immobilisations financières	273 241		42 966
TOTAL immobilisations financières :	1 477 176		42 966
TOTAL GÉNÉRAL	1 971 644		48 787

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			7 643	
TOTAL immobilisations incorporelles :			7 643	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			301 278	
Matériel de transport			29 258	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			152 096	
Emballages récupérables et divers			10 014	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			492 646	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			2 935	
Autres titres immobilisés			1 201 000	
Prêts et autres immo. financières		6 106	310 101	
TOTAL immobilisations financières :		6 106	1 514 035	
TOTAL GÉNÉRAL		6 106	2 014 325	

© Sage

Page 12

Amortissements

Amortissements

CGM06

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Edition du 26/09/24

Devise d'édition EUR

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	7 643			7 643
TOTAL immobilisations incorporelles :	7 643			7 643
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	285 667	6 401		292 069
Matériel de transport	12 857	5 852		18 709
Mat. de bureau, informatique et mobil.	126 200	11 218		137 419
Emballages récupérables et divers	4 856	1 120		5 975
TOTAL immobilisations corporelles :	429 580	24 591		454 171
TOTAL GÉNÉRAL	437 223	24 591		461 814

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Provisions inscrites au Bilan

Provisions Inscrites au Bilan

CGM06

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 26/09/24
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	173 177	5 162		178 339
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	173 177	5 162		178 339
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
TOTAL GÉNÉRAL	173 177	5 162		178 339

Etat des échéances des Créances et Dettes

État des Échéances des Créances et Dettes

CGM06

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 26/09/24
Devise d'édition EUR

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	310 101		310 101
TOTAL de l'actif immobilisé :	310 101		310 101
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	233 500	233 500	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 648	43 648	
État - Impôts sur les bénéfices	28 301	28 301	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	34 004	34 004	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	121	121	
État - Divers	300	300	
Groupe et associés	9 000	9 000	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	348 873	348 873	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	60 936	60 936	
TOTAL GÉNÉRAL	719 909	409 808	310 101

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	90 807	90 807		
Personnel et comptes rattachés	87 733	87 733		
Sécurité sociale et autres organismes	137 750	137 750		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	122 558	122 558		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 263	9 263		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	248 345	248 345		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 442 217	1 442 217		
TOTAL GÉNÉRAL	2 138 673	2 138 673		

Variation des fonds dédiés

CGM06

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 26/09/24
Devise d'édition EUR

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE

	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation (1)							
Contributions financières d'autres organismes (1)							
Ressources liées à la générosité du public (1)							
TOTAL							

e-Stage

(1) Les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie de projet

Page 16

Effectif moyen

Effectif Moyen

CGM06

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 26/09/24
Devise d'édition EUR

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens	6	
Employés	2	
Ouvriers		
TOTAL	13	

Engagements financiers

Engagements Financiers

CGM06

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 26/09/24
Devise d'édition EUR

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	

TOTAL	
--------------	--

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
--------------	--

Proposition d'affectation du résultat

CGM06

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Proposition d'affectation du résultat :

Rappel: composition des capitaux propres.

Autres réserves	184 593
Report à nouveau	3 133 707
Résultat de l'exercice	171 591
Provisions règlementées (amort. dérogatoires)	0
Total	3 489 891

Proposition :

Nous vous proposons de porter le résultat de l'exercice en report à nouveau.
Les différents postes des capitaux propres s'établiraient alors à :

Autres réserves	184 593
Report à nouveau	3 305 298
Résultat de l'exercice	/
Provisions règlementées (amort. dérogatoires)	0
Total	3 489 891

